



## **APPEL DE PROPOSITIONS**

### **MURALE SUR LE MUR EXTÉRIEUR NORD DU CENTRE SPORTIF DAVID-PELLETIER DE SAYABEC**

Date limite : 24 juillet 2022

#### **Présentation des organismes**

Gare patrimoniale/Maison de la culture œuvre depuis plusieurs années à la mise en valeur et à la dynamisation de l'ancienne gare de Sayabec. L'immeuble patrimonial, érigé en 1912 et déménagé à son emplacement actuel au début des années 2000, abrite une exposition sur l'histoire ferroviaire de la région, une boutique souvenir, un café ainsi que La Caboose – Lieu de culture, une salle de spectacle installée au sous-sol. L'organisme qui en est gestionnaire y organise plusieurs activités culturelles et communautaires tout au long de l'année.

La Municipalité de Sayabec est située dans la MRC de La Matapédia, dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent et dans la région touristique de la Gaspésie. Ayant fêté son 125<sup>e</sup> anniversaire en 2019, elle compte une population d'environ 2 000 habitants. La municipalité gère le Centre sportif David-Pelletier, aréna où la murale doit prendre forme, ainsi que le parc au Tournant-de-la-Rivière situé tout près. Sayabec est notamment reconnu pour son accès au lac Matapédia et on y retrouve le plus important employeur privé de la MRC, Uniboard, qui emploie plus de 400 travailleuses et travailleurs.

#### **Description du projet et mise en contexte**

La Municipalité de Sayabec et le comité Gare patrimoniale/Maison de la culture souhaitent faire réaliser une grande murale à l'extérieur du Centre sportif David-Pelletier, du côté du stationnement situé entre l'aréna et l'ancienne gare. Ce mur est entièrement visible par tous ceux qui empruntent la route 132.

Il est souhaité que l'œuvre qui sera créée fasse une place à l'histoire ferroviaire de Sayabec et de la région. En effet, le Centre sportif David-Pelletier, où sera réalisée la murale, est situé juste à côté de la [gare patrimoniale de Sayabec](#). Ce bâtiment, qui était initialement quelques centaines de mètres plus au nord le long du chemin de fer et qui était menacé de

démolition, a été déménagé en 1997 à son emplacement actuel pour ensuite faire l'objet de travaux de restauration. La gare est aujourd'hui au cœur de la vitalité culturelle de la municipalité et abrite une exposition sur l'histoire ferroviaire de la région en plus d'organiser une multitude d'activités culturelles et artistiques tout au long de l'année.

La réalisation de la murale s'insère dans un projet de plus grande envergure visant à repenser et renouveler l'aménagement urbain de cette zone publique située au cœur de la municipalité. Outre la murale, l'espace de circulation (véhicules, vélos, piétons) sera revu et des zones de détente et de récréation pour citoyens et visiteurs seront aménagées. La murale s'inscrit parfaitement dans cette volonté de revitalisation du noyau villageois et le projet dans son ensemble prévoit la création d'un nouvel espace destiné tant aux Sayabécoises et Sayabécois qu'aux visiteurs, un espace qui sera sécuritaire, attrayant, et qui suscitera la fierté de tout le milieu. Les promoteurs du projet souhaitent que les citoyens s'approprient pleinement le quadrilatère formé par la 132, la rue Saindon, la rue de l'Église et la rue Lacroix, espace qui leur est entièrement dédié à l'exception de l'école primaire Sainte-Marie, aussi installée dans ce périmètre.

Le projet s'inscrit aussi dans un mouvement régional qui vise à donner une plus grande place à l'art public et à l'art urbain sur le territoire de la MRC de La Matapédia. En plus d'une démarche en cours d'inventaire des œuvres d'art public présentes dans La Matapédia, deux projets de murales ont été réalisées en 2019 à Albertville (par Carlos Oliva) et 2020 à Causapscal (par Pierre Durette), s'ajoutant à celle présente depuis plusieurs années déjà sur l'immeuble du Cinéma Figaro d'Amqui et qui était jusqu'à récemment la seule en son genre dans la région.

### **Surface de travail**

Le projet sera réalisé sur le mur du Centre sportif David-Pelletier, du côté nord du bâtiment. La surface de travail mesure 190 pieds de long par 20 pieds de haut et le matériau de recouvrement sur lequel l'œuvre sera créée est du revêtement préfini en particule de bois (« canexel »). L'artiste devra composer avec un espace clôturé entourant des équipements du système de réfrigération qui ne peuvent en aucun cas être déplacés. Il n'est cependant pas exigé que ladite clôture et l'espace mural derrière le système de réfrigération fassent partie intégrante de l'œuvre.



Pour consulter davantage de photos :

<https://drive.google.com/drive/folders/1vQOfiXDQsnbk9N1I5Kbb9piH8oCCXx6E?usp=sharing>

La Municipalité de Sayabec sera en charge de la préparation de la surface de travail et de l'obtention des autorisations et permis nécessaires à la réalisation du projet.

### **Critères d'admissibilité**

Les artistes intéressés devront répondre aux critères suivants :

- Cet appel s'adresse exclusivement aux artistes professionnels ([Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels](#));
- Être admissible à déposer une demande auprès du CALQ (volet *Création*)
- Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec;
- Disponibilité entre septembre 2022 et juin 2023 pour la réalisation in situ de la murale;
- Les collaborations et les collectifs sont admissibles;
- Être ouvert à échanger avec la communauté au sujet du projet;
- Expérience en art mural, en peinture scénique ou production grand format.

### **Étapes de sélection**

Les candidatures seront évaluées par un comité qui pourra être formé de représentants de la municipalité, de membres du comité Gare patrimoniale/Maison de la culture, et de citoyens.

### **Critères de sélection**

- Excellence et qualité des œuvres antérieures réalisées;
- Créativité et originalité de la démarche artistique;
- Expérience dans la réalisation de projets comparables;
- Compréhension du contexte proposé;
- Impact visuel du projet;
- Aspects fonctionnels et techniques;
- Pérennité des matériaux et respect des exigences d'entretien de l'œuvre.

### **Échéancier**

- Date limite de dépôt des candidatures d'artistes : 24 juillet 2022
- Sélection des finalistes retenus par le comité : Début août
- Sélection du choix final : Mi-août
- Réalisation in situ de la murale : Entre septembre 2022 et juin 2023
- Inauguration de l'œuvre : Juin 2023

## **Budget, honoraires et droits**

- Le projet dans son ensemble dispose d'un budget maximal approximatif de 25 000 \$. Si votre proposition dépasse ce montant, veuillez le justifier.
- Votre proposition budgétaire doit être ventilée et présenter séparément les coûts pour les honoraires, les droits de diffusion, les droits de communication et de reproduction, les frais de subsistance, d'hébergement et de déplacement, le matériel, les équipements, et tout autre coût prévisible.
- Une liste de possibilités d'hébergement dans la région est disponible au [www.lamatapedia.ca/dormir](http://www.lamatapedia.ca/dormir)

## **Dossier de candidature**

Les déposants doivent faire parvenir un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- Budget prévisionnel
- Esquisse préliminaire
- Description de l'esquisse préliminaire et de l'approche conceptuelle (500 mots)
- Curriculum vitae (3 pages) et un maximum de 10 images numériques de réalisations récentes avec descriptions
- Recommandations pour la préparation du mur avant la réalisation du projet, pour l'entretien de l'œuvre dans le futur et pour son éclairage
- Revue de presse (facultative)

## **Coordonnées et date limite**

Les dossiers doivent être transmis au plus tard le 24 juillet 2022 par courriel à [culture@mrcmatapedia.quebec](mailto:culture@mrcmatapedia.quebec).

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite seront refusés.

Toutes les questions relatives à cet appel de propositions doivent être adressées par courriel à [culture@mrcmatapedia.quebec](mailto:culture@mrcmatapedia.quebec).